

Erratum

Deuxième consultation relative à l'encadrement du secteur de l'épargne collective dans le cadre de la réforme du régime de l'inscription

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'annexe A du deuxième document de consultation relative à l'encadrement du secteur de l'épargne collective dans le cadre de la réforme du régime de l'inscription du 21 septembre 2007 (le « document de consultation »), publié à la section 3.3 du bulletin du bulletin du 21 septembre 2007 (Vol. 4, n° 38), plus particulièrement dans le tableau présenté à la section 4 de cette annexe. La version corrigée de la section 4 de l'annexe A est publiée dans la section 3.3 du bulletin du 5 octobre 2007 (Vol. 4, n° 40).

La version corrigée du document de consultation est disponible sur le site de l'Autorité des marchés financiers : http://www.lautorite.qc.ca/userfiles/File/projets-speciaux/reforme-inscription/2e-consultation/Deuxieme_document-consultation_EC-21_septembre_2007.pdf